



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 31

Question écrite n° 82881

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le fait que la saturation de l'autoroute A31 entre Metz et Thionville s'explique en partie par l'absence de la liaison VR52 prévue pour desservir les vallées sidérurgiques. Ce projet, absolument indispensable, existe depuis plus de 20 ans. Il avait même été inscrit au précédent contrat de plan État-Région sans que malheureusement, l'opération ait été réalisée. Le dossier est maintenant prévu pour le plan actuel (PDMI) mais on a l'impression que pour des raisons diverses, les services de l'État essaient de retarder l'opération. Selon certaines sources, il serait même maintenant envisagé de la décaler puis l'étaler jusqu'au prochain PDMI. Elle lui demande en conséquence à quelle date les travaux pour la section manquante de la VR52 seront engagés réellement sur le terrain.

Texte de la réponse

L'opération VR 52 consiste en la réalisation d'une voie rapide reliant l'autoroute A30 à l'autoroute A4. Ce projet répond à un triple objectif : désenclaver les vallées de l'Orne et de la Fensch et favoriser ainsi le développement des territoires concernés ; réduire les trafics de transit sur les voies qui traversent les communes du secteur et contribuer ainsi à renforcer la sécurité routière ; renforcer le maillage entre les différentes infrastructures structurantes du sillon mosellan que sont l'A31, l'A30 et l'A4, afin d'améliorer la desserte routière du secteur et les conditions de circulation sur ces axes. La réalisation de la VR 52 est aujourd'hui largement engagée. Dans les faits, depuis la mise en service en novembre 2009 de la section en tracé neuf comprise entre l'autoroute A4 et le carrefour avec la DR 52 à Marange-Silvange, seule reste encore à réaliser la section en tracé neuf comprise entre Marange-Silvange et le sud de la déviation de Rombas. Cette opération est inscrite au programme de modernisation des itinéraires routiers (PDMI) 2009-2014 de la région Lorraine pour un montant de 60 MEUR avec un cofinancement attendu du département de la Moselle et de la région Lorraine de 40 MEUR. Ce cofinancement reste encore à formaliser. Aujourd'hui, les études nécessaires au projet, dont des études de sécurité pour la tranchée couverte de Marange-Silvange, sont en cours. Sous réserve du bouclage du plan de financement, le démarrage des travaux devrait pouvoir intervenir à l'été 2013 avec une mise en service complète du nouvel itinéraire pour la fin 2015.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82881

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7130

Réponse publiée le : 12 octobre 2010, page 11166